

Société Nautique de Carry le Rouet

Depuis 1947

Association loi 1901 à but non lucratif, déclarée à la sous-Préfecture d'Istres le 25.8.1947 N° 1526 Activités Nautiques Sport et Plaisance, Ecole de Pêche, Formation Permis Côtier et Hauturier Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (N° 24) et la Fédération Française des Pêcheurs en Mer (N° 713224) Agrément Ecole de Pêche (FFPM N° 07072) - Agrément Bateau Ecole (DDTM13 N° 013016 / 2018)

PRESENTATION DE LA FORMATION AU PERMIS CÔTIER 2022

LE NOUVEAU PERMIS CONFORMEMENT A LA DIVISION 240

NECESSITE PLUS DE CONNAISSANCE QU'AVANT :

(SECURITE, ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA MER, PECHE DE LOISIR ET FORMATION VHF)

LE PERMIS CÔTIER :

EST EXIGE POUR PILOTER TOUS LES BATEAUX A MOTEUR DES QUE LA PUISSANCE DE CE DERNIER DEPASSE 6 CHEVAUX, IL PERMET DE S'ELOIGNER JUSQU'A 6 MILES (± 11 KM) D'UN ABRI

FORMATION THEORIQUE PAR LA SNC:

ENVIRON 9 HEURES DE FORMATION THEORIQUES DANS NOS SALLES DE COURS (BALISAGE, SIGNAUX, REGLES DE BARRE ET DE ROUTE, FEUX ET MARQUES DES NAVIRES, REGLES DE NAVIGATION, METEO ETC.)

DISPENSEES SUR DEUX MATINEES (SAMEDI ET/OU DIMANCHE) DE 8H30 A 11H30

UTILISATION SUR INTERNET DU « SIMULATEUR » QCM

EXAMEN THEORIQUE (QCM) DANS UN CENTRE D'EXAMEN AGREE :

QUESTIONNAIRE A CRITERES MULTIPLES DE 40 QUESTIONS - 5 ERREURS SONT PERMISES

FORMATION PRATIQUE PAR LA SNC:

ENVIRON 4 HEURES DE PRATIQUE DONT 2 HEURES MINIMUM PASSEES A LA BARRE DU BATEAU ECOLE PROGRAMME EN FONCTION DE LA METEO.

EXAMEN PRATIQUE PAR LA SNC:

EST DIRECTEMENT VALIDE PAR L'ECOLE S.N.C. DANS LE CADRE D'UN CONTROLE CONTINU DE 18 OBJECTIFS ET AVEC SORTIES EN MER <u>APRES AVOIR REUSSI LE O.C.M.</u>

LES TARIFS:

- POUR LA FORMATION: 26€ ADHESION S.N.C., 270€ FRAIS DE FORMATION INCLUANT TOUS LES SUPPORTS PEDAGOGIOUES ET ADMINISTRATIFS, 1 TIMBRE FISCAL DE 78€
- POUR L'EXAMEN THEORIQUE : 30€ (LA POSTE, DEKRA, ETC.)

CONSTITUTION DU DOSSIER:

1xPHOTO D'IDENTITE (JPEG) - 2xPHOTOS D'IDENTITE (PAPIER) - CERTIFICAT MEDICAL (CERFA 14673*01) - TIMBRE FISCAL ELECTRONIQUE DE 78€ - 2 CHEQUES : UN DE 26€ ET UN DE 270€ A L'ORDRE DE LA S.N.C.

NB: L'INSCRIPTION SERA VALIDE UNIQUEMENT POUR LE DOSSIER COMPLET!

Tél: 04 42 45 13 12 - E-mail: snccarry@orange.fr - www.nautic-carry.fr Permanences: mercredi et samedi de 10 h à 12 h ou sur Rendez-Vous